FORMATION COURTE DE SCIENCES PO LYON

KIT DU MÉCÉNAT

CONCEPTS & MÉTHODES

➔ Lancer une démarche de fundraising efficace
Jeudi 04 mars 2027
9h30 - 12h30 & 14h - 17h

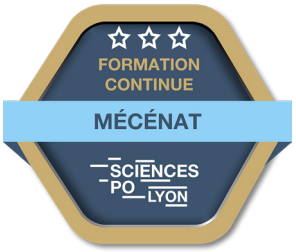
WORKSHOP

➔ Construire un argumentaire déclencheur de dons
Vendredi 05 mars 2027
9h30 - 12h30 & 14h - 17h

WORKSHOP

➔ Identifier et convaincre vos mécènes
Jeudi 11 mars 2027
9h30 - 12h30 & 14h - 17h

Envie de développer de nouveaux projets ? Besoin d'anticiper les baisses de subventions et de structurer vos partenariats privés ?



Open badge à obtenir

Objectif

Nouveau métier et savoir-faire spécifiques, le « fundraising » nécessite une véritable professionnalisation des acteurs qui en ont la responsabilité dans les domaines de l'intérêt général comme l'action sociale, la culture, l'éducation, la recherche, la solidarité internationale, l'environnement, etc.

Public concerné

➔ Responsables de développement
➔ Chargés des partenariats / du mécénat, de la communication, administrateurs d'associations, d'ONG, de fondations, de collectivités, d'établissements publics, etc.

Méthodes & Moyens

➔ Support de formation comprenant des explications théoriques suivies de pratiques guidées

Contact

Service Formation continue et stages
04 37 28 38 81 / 04 37 28 38 11
formation.continue@sciencespo-lyon.fr
www.sciencespo-lyon.fr/formations/formation-continue

En partenariat avec : coinfluence

FORMATION
COURTE DE
SCIENCES PO LYON

CONCEPTS & MÉTHODES

➔ Lancer une démarche de fundraising efficace

Jeudi 04 mars 2027
9h30 - 12h30 & 14h - 17h
Sciences Po Lyon Campus Lyon - Site Blandan

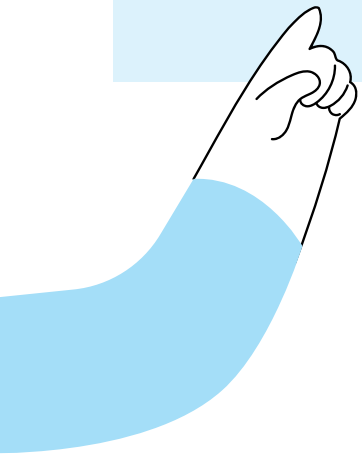
Nombre de places
12

SAVOIR-FAIRE VISÉS

➔ **Acquérir les fondamentaux du mécénat et connaître les techniques du fundraising**

➔ **Acquérir une méthodologie efficace pour construire sa stratégie de levée de fonds**

➔ **Savoir identifier les étapes concrètes de la démarche et mobiliser les parties prenantes**



Au Programme

➔ Concepts et éligibilité au mécénat

➔ Cadre juridique et fiscal

➔ Panorama des techniques de fundraising

➔ Méthodologie pour concevoir son plan stratégique et construire le processus de levée de fonds

➔ Clés de réussite

Modalités Pédagogiques

➔ Approche à la fois théorique et pratique s'appuyant sur des exemples concrets

➔ Partage d'expériences entre les participants

Des intervenantes expertes

Céline MATHIEUX & Marine GAUDIN
Directrices associées de l'agence Co-Influence.
Plus de 13 ans de conseil en stratégie d'engagement et de mécénat.

En partenariat avec :
coinfluence

FORMATION

COURTE DE

SCIENCES PO LYON

WORKSHOP

➔ Construire un argumentaire déclencheur de dons

Vendredi 05 mars 2027

9h30 - 12h30 & 14h - 17h

Sciences Po Lyon Campus Lyon - Site Blandan

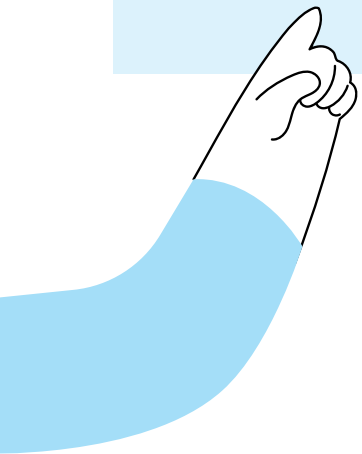
Nombre de places 12

SAVOIR-FAIRE VISÉS

➔ Savoir définir sa vision, ses missions et ses valeurs

➔ Maîtriser la méthodologie du discours de cause

➔ Savoir construire un argumentaire spécifique et convaincant



Au Programme

➔ Définition et types de contenu

➔ Co-construction des fondamentaux de l'organisation

➔ Ambitions et objectifs

➔ Package des projets et des besoins

➔ Offre de contreparties

➔ L'argumentaire de fundraising au service de la communication (stratégie de communication, messages clés, étapes et outils)

➔ Présentation orale et test de son premier pitch

Modalités Pédagogiques

➔ Pédagogique active avec des exercices d'application et des mises en situation

➔ Des principes et des outils directement applicables

Des intervenantes expertes

Céline MATHIEUX & Marine GAUDIN
Directrices associées de l'agence Co-Influence.
Plus de 13 ans de conseil en stratégie d'engagement et de mécénat.

En partenariat avec :

coinfluence

FORMATION

COURTE DE

SCIENCES PO LYON

WORKSHOP

➔ Identifier et convaincre vos mécènes

Jeudi 11 mars 2027

9h30 - 12h30 & 14h - 17h

Sciences Po Lyon Campus Lyon - Site Blandan

Nombre de places 10

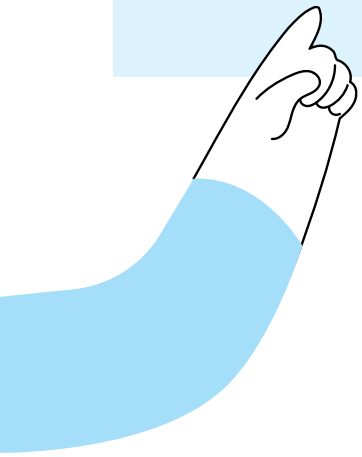
SAVOIR-FAIRE VISÉS

➔ **Savoir identifier des mécènes potentiels**

➔ **Savoir concevoir une démarche de sollicitation adaptée et efficace**

➔ **Maîtriser les techniques et la stratégie de demande de soutien**

➔ **Savoir solliciter de manière professionnelle et efficace**



Au Programme

➔ Principes et organisation de la sollicitation

➔ Identification de ses prospects-donateurs

➔ Bâtir et qualifier sa base prospects-donateurs

➔ Concrétisation du don

➔ Notions et étapes clés de la démarche de suivi-évaluation

Modalités Pédagogiques

➔ Pédagogie active avec des exercices d'application et des mises en situation

➔ Des principes et des outils directement applicables

Des intervenantes expertes

Céline MATHIEUX & Marine GAUDIN
Directrices associées de l'agence Co-Influence.
Plus de 13 ans de conseil en stratégie d'engagement et de mécénat.

UNIVERSITÉ DE LYON | SCIENCES PO LYON

En partenariat avec : coinfluence

FORMATION
COURTE DE
SCIENCES PO LYON

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION
KIT DU MÉCÉNAT

Pour vous inscrire, merci de nous retourner ce bulletin individuel dûment complété et signé.

➜ Par courrier : Sciences Po Lyon, Service Formation continue (14 avenue Berthelot - Lyon 7e)
➜ Par mail : formation.continue@sciencespo-lyon.fr

INSCRIPTION

➜ **Concepts & Méthodes** – Lancer une démarche de fundraising efficace
➜ **Workshop** – Construire un argumentaire déclencheur de dons
➜ **Workshop** – Identifier et convaincre vos mécènes

Inscription au parcours de formation complet : **1 300 euros**

MODALITÉS DE RÈGLEMENT (Voir conditions générales de vente ci-après)

☐ Règlement par chèque à l'ordre de M. l'Agent comptable de Sciences Po Lyon
☐ Règlement par virement bancaire

Contact facturation (obligatoire)
Nom : Fonction :
Mél :

ENTREPRISE DU PARTICIPANT

Raison sociale :
Adresse du siège social :
Code postal :Ville :
Tél. : Code APE/NAF :
Numéro de Siret (mention obligatoire) : ☐ Privé ☐ Public ☐ Associatif
Directeur(rice) :

PARTICIPANT

☐ Mme ☐ M. ☐ Autre
Prénom : Nom :.....
Fonction : Tél. portable :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mél (obligatoire) :

RESPONSABLE FORMATION (ou contact pour le suivi du dossier d'inscription)

☐ Mme ☐ M. ☐ Autre
Prénom : Nom :
Fonction : Tél. :
Mél (obligatoire):

CACHET DE L'ENTREPRISE & SIGNATURE DU RESPONSABLE

(obligatoire)
Date :
Signature :

SIGNATURE DU PARTICIPANT

(obligatoire)
Date :
Signature :

UNIVERSITÉ DE LYON
SCIENCES PO LYON

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente détaillées ci-après

FORMATION COURTE DE SCIENCES PO LYON

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INSCRIPTION

Sciences Po Lyon confirmera l'inscription définitive d'un participant par l'envoi d'un accusé de réception du bulletin d'inscription dûment complété et signé.

TARIFS

Sciences Po Lyon étant exonéré de TVA, en vertu de l'article 261-4-4 du code général des impôts, tous les tarifs sont indiqués en euros net.
Les tarifs indiqués sur le programme de formation pour l'année en vigueur comprennent la formation et la documentation pédagogique qui pourrait être fournie à chaque participant. Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation est à effectuer, comptant et sans escompte, à l'inscription ou à réception de la facture :
➜ par chèque libellé à l'ordre de M. l'Agent Comptable de l'IEP de Lyon,
➜ par virement à l'ordre de l'IEP de Lyon en précisant le nom du participant, le numéro de facture, le nom de l'entreprise.
TRESOR PUBLIC - Code banque : 10071 - Code guichet : 69000 - N° de compte : 00001004333 - Clé RIB : 63 – Code BIC : TRPUFRP1 Domiciliation : TPLYON – IBAN - FR76 1007 1690 0000 0010 0433 363
Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

ADMINISTRATION

Dès l'inscription validée, Sciences Po Lyon adresse :
➜ une lettre de confirmation au responsable formation ;
➜ une lettre de convocation au participant indiquant le lieu exact de la formation.
Dès la formation réalisée, Sciences Po Lyon adresse à l'établissement financeur :
➜ une facture tenant lieu de Convention de Formation Simplifiée (n° d'agrément : 82 69 P 679369) ;
➜ une attestation de présence du/des participant(s).

ORGANISME FINANCEUR

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCO...), il appartient à l'entreprise du participant de :
➜ vérifier directement l'imputabilité de la formation auprès de l'organisme ;
➜ faire la demande de prise en charge avant la formation ;
➜ indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription l'établissement à facturer en précisant sa raison sociale et son adresse postale.
Dans le cadre d'une prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'entreprise du participant.
Si Sciences Po Lyon n'a pas reçu la prise en charge par l'organisme tiers au 1er jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité des frais de formation. Par ailleurs, dans le cas où l'organisme n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc), le coût de l'ensemble du stage reste dû par l'entreprise du participant.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (courrier postal ou mail), un accusé de réception sera envoyé par mail à l'intéressé, au responsable de formation et à l'interlocuteur responsable de la facturation. L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise ayant les mêmes besoins en formation (un nouveau bulletin devra être complété dans les mêmes conditions que l'inscription initiale). Jusqu'à 10 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, le remboursement de l'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 30% des frais de participation. Après cette date, et jusqu'au jour ouvré précédent la formation, Sciences Po Lyon facturera à l'entreprise du participant un dédit de 50% des frais de participation, montant non imputable sur le budget de la formation. A partir du 1er jour de formation, la totalité des frais de la formation seront retenus et facturés.
Sciences Po Lyon se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Institut d'Études Politiques de Lyon, 14 avenue Berthelot à Lyon (7e arrdt.) pour permettre l'inscription au programme de formation désiré. Ce traitement est effectué sur la base juridique suivante : consentement contractuel, consentement libre et éclairé de la personne fournissant les données.
Le recueil de ces données est obligatoire. En cas d'absence de ces données, la procédure d'inscription à la formation désirée ne pourra pas aller à son terme. Les données sont conservées pendant 5 ans et sont destinées au personnel administratif du service Formation continue et du service Financier de l'IEP de Lyon.

Conformément à la loi « informatique et libertés », et au Règlement général sur la protection des données, vous disposez du droit de demander à l'IEP de Lyon l'accès, la rectification ou l'effacement des données à caractère personnel vous concernant en vous adressant au délégué à la protec- tion des données de l'IEP : affaires.juridiques@sciencespo-lyon.fr. Vous disposez également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle. Vous disposez du droit à la portabilité de vos données et du droit à l'op- position au traitement de vos données.